

## Description de l'emploi

Référence A2

### Emploi concerné

Intitulé : **Chef de division « Admission Matériels »** (h/f)  
Entité concernée : **département autorisations**  
Niveau de qualification : **cadre encadrant technique**

### Finalité de l'emploi

Piloter la division en vue de sécuriser l'activité de délivrance des autorisations portant sur les matériels roulants ferroviaire.

### Activités clés classées par ordre d'importance

Proposer la délivrance des autorisations de mise en exploitation commerciale des matériels roulants nouveaux ou substantiellement modifiés.

Proposer la délivrance des autorisations de circulations en essai.

Examiner les dossiers particuliers d'admission matériels à la demande du chef de département.

Manager le personnel de la division (8 à 10 personnes).

### Principales compétences

Maîtrise des référentiels de risques et évaluation de la criticité des risques en matière de sécurité ferroviaire.

Capacités à repérer les éléments critiques nécessaires à l'instruction pertinente et complète d'un dossier.

Maîtrise des méthodes d'analyse en matière de sûreté de fonctionnement.

Connaissance approfondie du fonctionnement du système ferroviaire.

Maîtrise de la pratique de la construction de matériel ou de l'exploitation ferroviaire.

Maîtrise de la réglementation technique et des processus d'animation des projets.

Clarté d'expression écrite et orale, sens de la pédagogie et de l'écoute active et capacité de management

Pratique de l'anglais nécessaire.

### Conditions particulières d'exercice

Lieu de travail : Amiens (80)

Déplacements fréquents en France et occasionnels en Europe

*Poste à pourvoir immédiatement*